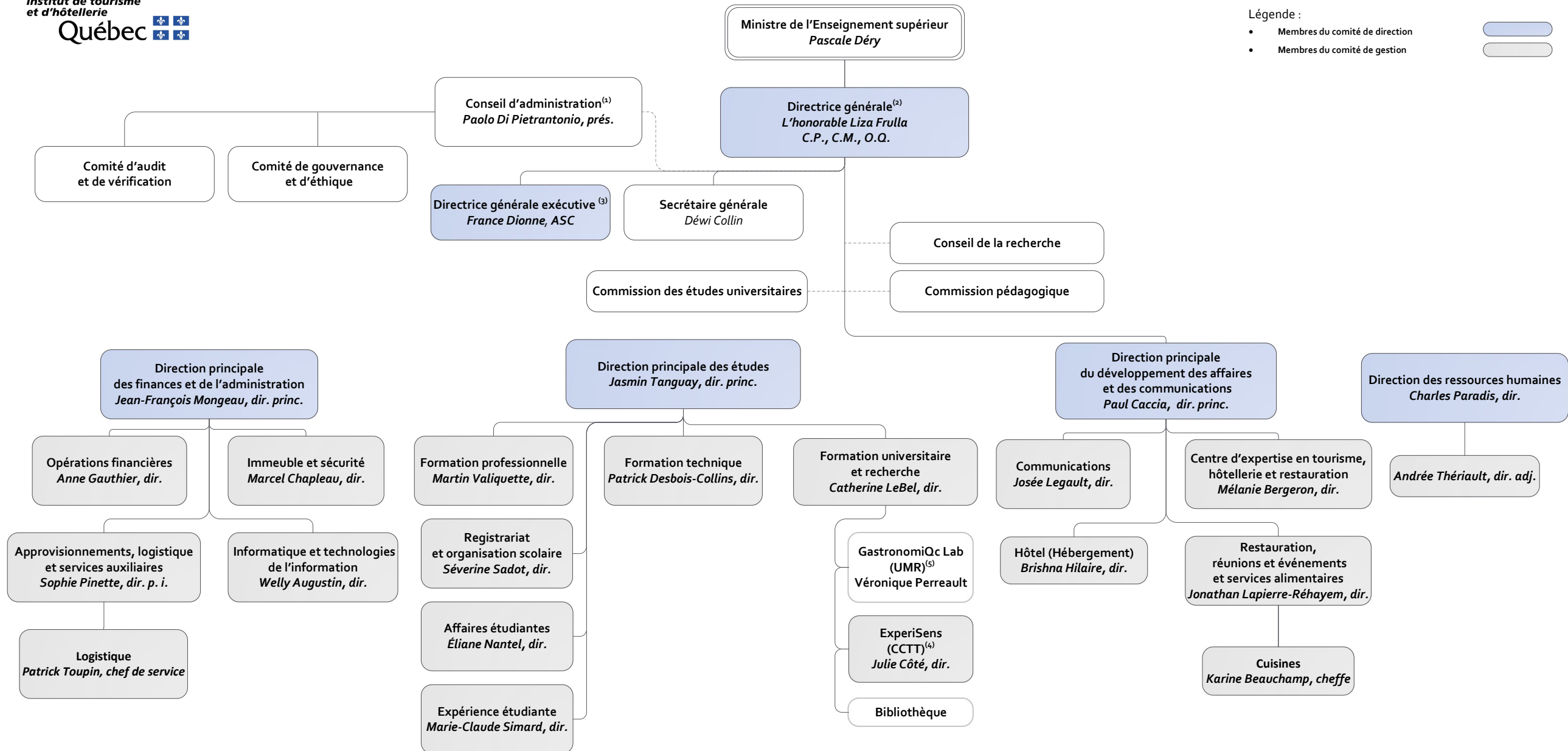


Légende :

- Membres du comité de direction
- Membres du comité de gestion



Original signé

Liza Frulla
Directrice générale
4 novembre 2024

⁽¹⁾ En vertu de l'article 5 de la Loi sur l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec.

⁽²⁾ En vertu des articles 7 et 10 de la Loi sur l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, la directrice générale est membre du conseil d'administration, et est l'unique responsable de la gestion de l'ITHQ.

⁽³⁾ La directrice générale exécutive soutient l'ITHQ dans les relations gouvernementales et dans le développement de partenariat notamment à l'international.

⁽⁴⁾ CCTT : Centre collégial de transfert de technologie suivant l'article 17.2 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel.

⁽⁵⁾ UMR : Unité mixte de recherche - Initiative conjointe de l'Université Laval et de l'ITHQ – La codirection est confiée à une professeure-chercheuse de l'ITHQ.